



Information sur la présence d'allergène à déclaration obligatoire

Semaine du 28 Septembre au 02 Octobre

Selon le règlement INCO - UE : 1169/201

Produits et plats du menu du jour		14 Allergènes à déclaration obligatoire													
		Lait	Œuf	Gluten / blé	Arachide / cacahuète	Fruits à coque	Poisson	Crustacés	Mollusques	Moutarde	Sésame	Céleri	Lupin	Soja	Sulfites
Lundi															
	couscous				x							x		x	x
	fromage	x													x
	Glace	x	x												
Mardi															
	Salade d'haricot vert				x					x					x
	spaguetti Bolognaise		x	x	x										x
	fruit														
Mercredi															
	salade verte emmental	x			x					x					x
	Escalope viennoise		x	x	x	x									x
	petit pois														
	fromage blanc	x													
Jeudi															
	Concombre à la crème	x													
	Rôti de Boeuf			x	x							x			x
	Frites				x										x
	Fruit au sirop														
Vendredi															
	Pastèque														
	Poêlée de Légumes Bio				x							x			x
	Mélanges céréales			x	x										x
	Yaourt sucrés	x													

Ce tableau doit être mis à jour quotidiennement. Il doit être facilement accessible dans le lieu de distribution des repas.

L'affichage dans le tableau ne concerne que les allergènes présents et/ou introduits volontairement dans les plats.

La présence fortuite d'allergène (les traces et les contaminations croisées) n'est pas prise en compte.

→ Dans tous les cas une vérification de la liste des ingrédients par lecture des étiquettes et/ou des fiches techniques est indispensable .